

**Zeitschrift:** Wasser- und Energiewirtschaft = Cours d'eau et énergie  
**Herausgeber:** Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband  
**Band:** 31 (1939)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** Discours d'ouverture du Congrès Suisse de l'Economie des Eaux  
**Autor:** Pilet-Golaz, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-922206>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Discours d'ouverture du Congrès Suisse de l'Economie des Eaux

1<sup>er</sup> juillet 1939 à Zurich par Monsieur le Conseiller fédéral *M. Pilet-Golaz*

C'est de grand cœur et sans hésitation que j'ai répondu à votre appel, lorsque vous m'avez fait l'honneur de me prier à votre réunion et demandé d'ouvrir votre congrès.

N'allez pas croire ou laisser croire que les conseillers fédéraux sont à jeun de pareilles manifestations ou friands de semblables festivités. Ils en connaissent trop le prix . . . , quand ils rentrent dans leur cabinet et trouvent le travail accumulé. S'il ne tenait qu'à eux, quelle modestie et quelle réserve ne serait pas la leur! Car, malgré les apparences, ils préfèrent tous abattre de la besogne plutôt que prononcer des discours.

Mais il est des occasions où leur présence est commandée par la plus élémentaire reconnaissance. Votre journée est une de celles-là. Les grandes associations qui ont puissamment collaboré au développement de l'économie hydraulique suisse se rencontreraient solennellement pour commémorer la belle étape qu'elles ont parcourue et le chef du département dont relève, administrativement ou amicalement, leur activité ne leur apporterait pas le salut cordial du gouvernement? Peut-être l'auriez-vous excusé en considération des circonstances — atténantes vraiment — que nous pourrions invoquer, mais nous-même ne nous serions pas pardonné. Nous aurions gravement manqué à la gratitude que nous vous devons.

Ce n'est pas que nous ayons l'intention de retracer l'histoire de vos efforts soutenus et d'énumérer vos mérites: vous les connaissez mieux que moi. Bientôt, d'ailleurs, un de vos doyens, qui fut un pionnier et qui dans son éternelle jeunesse reste un animateur, Monsieur le Président Wettstein, conseiller aux Etats, dans son exposé sur la situation actuelle, la comparera naturellement à l'ancienne et du même coup rappellera vos combats et vos succès.

Deux dates me suffiront.

1914, l'année de votre premier congrès à Berne.

1939, aujourd'hui.

Entre les deux, un quart de siècle, riche en événements, abondant en réalisations, débordant de projets.

Au début, l'ouvrage de base sur les piliers duquel tout l'édifice va s'élever: la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques du 22 décembre 1916, mise en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1918. Elle vous appartient autant qu'aux pouvoirs publics, parce que vous avez, particulièrement l'Association pour l'aménagement des eaux, travaillé opiniâtrement à son élaboration.

Puis, dès la guerre mondiale terminée, ce fut l'essor presque incroyable de l'électricité chez nous. Industrie, transports, commerce, économie domestique passent avec armes et bagages au service de la fée blanche. Villes et campagnes sont conquises. Partout des lignes, des mâts et des pylônes.

Simultanément de puissantes usines se construisent, en plaine et en montagne, au fil de l'eau et sous pression, au gré du courant de nos fleuves ou selon les volontés disciplinées des bassins d'accumulation. Le régime complémentaire et compensatoire s'établit pour le plus grand bien du pays. La production devient si forte que l'exportation se juxtapose, non sans résistance, à la consommation intérieure. Notre matière première par excellence connaît enfin une intense exploitation.

Couronnant le tout, Bâle, après de patients efforts vaillamment poursuivis par la Société pour la navigation sur le Rhin supérieur, devient grand port fluvial, avec accès facile, sûr et permanent à la mer.

Les uns et les autres pouvez être fiers de l'œuvre accomplie: elle est féconde.

Mais votre tempérament ne s'accommoderait pas d'un seul retour sur le passé, si brillant soit-il. Hommes d'action, le présent vous possède et l'avenir vous attire.

De quoi sera-t-il fait? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de dire. Sans doute, vos porte-parole nous apporteront-ils tout à l'heure les éclaircissements compatibles avec les imperfections et les limites de la clairvoyance humaine. Je puis vous assurer que je les écouterai avec le plus vif désir de m'enrichir de leur expérience et de leur savoir. Car dans la mesure — plus faible qu'on ne le croit d'ordinaire — où les gouvernements sont maîtres des choses, sinon des gens, j'ai ma part de responsabilité dans l'évolution qui se prépare. Dans quelle direction voudrais-je l'engager? Si vous êtes curieux d'en connaître et avez quelques minutes encore à me donner, je vais risquer deux ou trois considérations. Je vous promets d'être très bref et de m'en tenir à l'essentiel.

Pour plus de clarté, distinguons, voulez-vous, entre l'économie électrique au sens large et la navigation, ces deux éléments principaux de l'économie hydraulique en Suisse, puisque l'irrigation n'y joue pas de rôle notable.

Il y a tantôt onze ans, lorsque je dus officiellement me consacrer à ces problèmes, je trouvai l'économie électrique — comment dire pour ne pas paraître trop

critique, c'est un défaut de mon esprit paraît-il — mettons: dans toute la vigueur d'un individualisme prolifique. La Confédération, elle-même, pour coordonner cette activité grandissante, n'avait pas accordé ses propres services. Ils travaillaient chacun de son côté, indulgente expression. Mon premier soin fut de les grouper sous une inspiration unique et de les rattacher tous — eaux, inspectorat des courants forts, commission fédérale des installations électriques, commission pour l'exportation — au même département, en les complétant par un office de l'économie électrique, dont le besoin se faisait grandement sentir.

Ainsi conseillé et assisté, nous avons attaqué le problème le plus pressant: la constitution d'un réseau national de transport de force; jusque-là... Mais passons. Nous désirions le résoudre par la persuasion et non par la législation. Pour cela, nous avions besoin de l'intelligente compréhension des usines. Nous l'avons trouvée. Elles ont bien voulu ne pas s'en tenir à la lettre des textes, mais à l'esprit de la loi ce qui nous permit, grâce à l'experte direction de la Commission fédérale des installations électriques, d'atteindre le but sans appareil bureaucratique et sans inutile intervention de l'Etat. Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion d'en exprimer ici ma profonde satisfaction.

Le deuxième problème était celui de l'exportation: les intérêts particuliers entraient trop souvent en conflit avec l'intérêt général. La politique d'exportation manquait d'unité. Nous nous sommes efforcé d'y remédier, aidé d'ailleurs par les circonstances: la crise et le nationalisme économiques. Là encore, nous avons pu nous dispenser de mesures législatives qui risquaient d'assoupir le bel esprit d'initiative de nos entreprises. Mais nous devons à la vérité de reconnaître que la coopération nationale des usines pour l'exportation n'est pas toujours sans défaillance et nous espérons vivement que vous voudrez bien nous accorder votre assistance pour l'affermir dans une discipline nécessaire et que nous souhaitons consentie.

Le troisième problème est posé, mais il est loin d'être résolu. Je veux parler d'une politique nationale de la production électrique, ce qui implique un programme rationnel de construction des usines. On pouvait ne pas trop s'en préoccuper il y a quinze ou vingt ans, lorsque les possibilités d'écoulement étaient — ou paraissaient — indéfinies. Il n'en va plus de même aujourd'hui: le marché intérieur devient de moins en moins extensible et le marché extérieur oppose les barrières diverses que vous connaissez. Or une production anarchique présenterait les plus grands dangers pour le développement technique et la prospérité financière des entreprises, dont la plu-

part sont étroitement liées à la collectivité, communale, cantonale ou régionale. Une discipline, que je pourrais tout aussi bien appeler une solidarité, s'impose également ici. Je m'emploierai à la réaliser comme toujours par la persuasion, sans me faire illusion sur les obstacles que je renconterai. Mais je préfère les aborder courageusement, plutôt que de recourir d'emblée à des mesures étatistes — on ne refuse plus rien à l'Etat par les temps qui courent — que seule leur absolue nécessité justifierait. La solution de ce problème est la tâche des années qui viennent. Accomplissons-la dans un large esprit d'entente et de compréhension.

Quant à la navigation, elle se poursuit sur le plan international. Vous comprendrez donc que j'observe à son sujet une réserve indispensable. Je ne dépasserai pas les limites de quelques constatations fondamentales. Si son développement est chez nous étroitement lié à l'utilisation des forces hydrauliques, sa nature, sa permanence et, par conséquent, la méthode applicable à son étude et à sa réalisation sont assez différentes. La voie d'eau est faite pour des siècles et sa préparation exige souvent aussi des siècles; voyez le Rhin, pour ne donner que cet unique exemple: on y travaille depuis bientôt deux cents ans et l'on est loin d'avoir fini. J'avoue que cette sage lenteur — «chi va piano va sano» — convient assez à mon tempérament paysan, méfiant envers toute précipitation. Elle est d'autant plus indiquée que l'on ne peut juger des avantages et des inconvénients d'une voie d'eau à la lumière d'une époque ou d'une région. Ils doivent être appréciés au regard des intérêts permanents et généraux d'un pays. Vous m'accorderez que cela n'en facilite pas l'étude aujourd'hui où l'immédiat et la passion coiffent souvent le durable ou la raison. Il en résulte que parfois les circonstances sont favorables: il faut alors en profiter avec décision, ce qui ne signifie pas irréflexion; parfois les circonstances sont contraires: il convient alors d'en user pour contrôler la valeur d'un projet au feu de la contradiction: il le dépouille de son écorce et de ses impuretés passagères pour livrer sa substante intime. Mais il faut dans ce cas attentivement veiller à ne pas fermer l'avenir.

A cela s'ajoute qu'en Suisse, pour des raisons topographiques évidentes, la création des voies d'eau — rares exceptions réservées — est onéreuse. Les frais n'en sont généralement supportables que s'ils sont réduits au minimum pour un effet optimum, s'ils se répartissent sur une assez longue période, s'ils s'engagent par étapes successives, surtout s'ils sont allégés par l'utilisation simultanée des forces hydrauliques. La navigation remonte nos fleuves à la remorque des usines. C'est dire que son allure est limitée.

Faut-il le regretter? Je ne le crois pas. Les pro-

blèmes de navigation sont si complexes qu'ils exigent une longue et mûre préparation. Car ils ne se composent pas uniquement d'éléments techniques ou financiers. Le facteur juridique — notamment pour des voies internationales — peut être déterminant; l'économique aussi, bien entendu.

Mais si la prudence s'impose, l'inaction serait impardonnable. Nous voulons avancer à pas sûrs, mais nous voulons avancer. Le port de Bâle en témoigne; les négociations aussi qui sont en cours avec la France et l'Allemagne. Nous nous inspirerons pour les conduire de l'intérêt supérieur et permanent du pays, sans nous laisser troubler ni par le particulier, ni par le régional, ni par le temporaire.

Si nous étions tenté de nous en écarter, le bel en-

seignement que nous donne l'Exposition nationale de Zurich nous reconduirait sur le bon chemin.

L'Exposition nationale? Je serais sans excuse de ne point la célébrer à la fin de ma trop longue introduction. Nous lui sommes reconnaissant non seulement d'être l'occasion de ce congrès, mais d'être la plus claire, la plus nette, la plus efficace illustration du travail, de la volonté, de l'union, donc de la force de notre pays. C'est une éclatante et incomparable «geistige Landesverteidigung».

Sachons tous y puiser les avertissements, les leçons et le réconfort qu'elle nous dispense au nom de la Nation.

J'ai l'honneur de déclarer ouverte la journée suisse d'économie hydraulique.

## Der Stand der Wasserwirtschaft und Binnenschifffahrt der Schweiz

Vortrag, gehalten am Schweiz. Wasserwirtschaftstag in Zürich, 1. Juli 1939 (Kongresshaus)

Von Ständerat Dr. O. Wettstein, Zürich

Landesausstellungen sind Manifestationen der Leistungen eines Volkes, Nachweise, wie dieses Volk mit den ihm von der Natur verliehenen geistigen und stofflichen Gaben wirtschaftet, sie legen Rechenschaft darüber ab, ob eine Generation das ihr anvertraute Pfund vergraben oder ob sie damit gewuchert hat. Das Pfund, das uns Schweizern die Vorsehung anvertraut hat, ist das *Wasser*. Denker und Dichter aller Zeiten haben das Wasser als das Beste, als den Mutterschoss alles Werdens, wie es in Goethes «Faust» heisst, gepriesen. Für uns Schweizer ist es der fast einzige Naturschatz, den wir wirtschaftlich ausnützen können. Wohl sind auch die Schönheiten unserer Landschaft ein Naturschatz; wir nützen ihn aus im Fremdenverkehr — liesse sich dieser unschöne Ausdruck nicht endlich ersetzen durch das angenehmere Wort «Gästeverkehr?» —, aber wir wissen nun aus bitteren Erfahrungen, wie unsicher diese Ausnützung ist. Das Wasser dagegen ist ein Gut, dessen Ausnützung in unsere Hand gegeben ist, und das gegenüber den Bodenschätzten, mit denen uns sonst die Natur nur karg bedacht hat, Kohle, Oele, Erze usw., den Vorzug besitzt, dass es sich nicht verändert, auch bei steigender Ausnützung nicht abnimmt; der Kreislauf von der Quelle zum Meer und wieder durch die Wolken zurück zur Quelle ist ewig derselbe; die Werte, die wir aus ihm gewinnen, fallen nicht zu Lasten kommender Geschlechter; diese werden das Erbgut ungeschmälert erhalten.

Sehen wir zu, was unsere Landesausstellungen darüber zu berichten wissen, wie wir unser wichtigstes Naturgut, die *Wasserkraft*, genutzt haben. Die Zeit vor der ersten schweizerischen Landesausstellung,

1883 in Zürich, an die ich noch lebendige Erinnerungen habe, war die der lokalen Ausnützung. Neben das romantische Mühlerad war im Laufe des 19. Jahrhunderts der Wassermotor getreten; zwölf Firmen stellten 1883 solche aus; Escher Wyss allein hatte seit den 40er Jahren 700 Turbinen mit zusammen 40 000 PS gebaut. Die elektrotechnische Verwendung stand aber noch in den Kinderschuhen, weil die Fernleitung noch fehlte. An der Ausstellung von 1883 stand in der Maschinenhalle eine kleine, kaum einen Meter hohe Maschine der Zürcher Telephongesellschaft, von einer in die Hochdruck-Wasserleitung der Stadt Zürich eingeschalteten Escher Wyss-Turbine getrieben; durch funkensprühenden Bürstenkontakt wurde Strom erzeugt, mit welchem u. a. die Beleuchtung im Bierkeller durch elektrische Bogenlampen besorgt wurde, deren Kohlenstifte ein angenehm gruselndes Knistern und Knattern hervorbrachten. Einige andere dynamo-elektrische Maschinen lieferten das Licht für die Park- und die Brückenbeleuchtung. Die folgenden Jahre brachten tastende Versuche der Leitung elektrischer Energie auf grössere Distanzen, bis 1891 die Frankfurter Ausstellung durch die von der AEG Berlin und der Maschinenfabrik Oerlikon errichtete Kraftübertragung von Lauffen am Neckar nach Frankfurt auf eine Distanz von 175 km mit 300 PS der Fernleitung Bahn brach. Stand anfangs der 80er Jahre die ausgebauten Leistung aller Wasserkraftwerke noch unter 100 000 PS, so stieg sie bis zur Genfer Landesausstellung 1896 auf das Doppelte. Die elektrische Beleuchtung hatte unterdessen grosse Fortschritte gemacht, während der Elektromotor noch mit Schwierigkeiten kämpfte.